

inter'com

L'info de la Communauté de communes Val de Cher Controis



Dossier



Actu



Agenda



Edito

Madame, Monsieur,

Depuis le 1^{er} janvier 2017, notre territoire s'est élargi et nous comptons désormais 37 communes et 48 000 habitants, ce qui nous situe au troisième rang des Communautés de communes les plus importantes du département de Loir-et-Cher.

Le Val de Cher Controis s'inscrit dans une dynamique économique des plus remarquables avec des finances saines et équilibrées budgétairement, renforçant ainsi sa capacité d'investissement dans ses grands pôles de compétences.

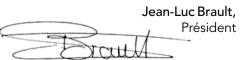


L'attractivité de notre territoire s'écrit au quotidien avec les différents investissements que nous réalisons en matière de tourisme, d'enfance jeunesse, de santé et d'industrialisation.

Cet engagement se mesure par la mise en place de dispositifs d'accompagnement financiers concrets comme l'aide à l'apprentissage qui incite les entreprises de notre territoire à recruter des jeunes de moins de 18 ans. Ce soutien participe à la valorisation des compétences des apprentis en cohérence avec les besoins des entreprises.

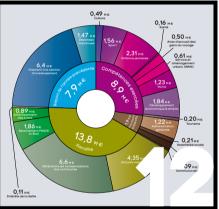
Les évolutions de la société et du mode de vie conduisent notre Communauté à rester très attentive à ces changements qui nous imposent d'être réactif sur de multiples domaines d'intervention.

Innovation, création, réhabilitation, construction sont les piliers de l'engagement que je porte au quotidien aux côtés des élus communautaires pour que le Val de Cher Controis s'inscrive dans un avenir durable et solidaire.



Sommaire









04

Dossier: la nouvelle intercommunalité

06

Quel territoire?

80

Quels atouts?

09

Quel fonctionnement?

10

Quels élus?

12

Quel financement?

14

Actualités

25

Agenda culturel

26

Quizz

27

Contacts utiles

Tirage à 25 000 exemplaires - Dépôt légal à parution - mai 2017 - ISSN 2425-3405

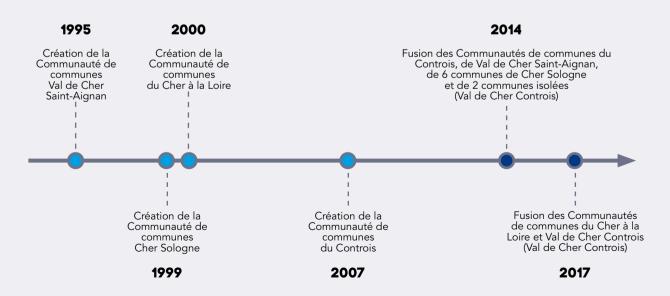


L'inter'com est édité par la Communauté de communes Val de Cher Controis 15 A rue des Entrepreneurs - 41700 Contres - Tél. 02 54 79 15 50 / Directeur de publication : Jean-Luc Brault / Conception, rédaction, illustrations et photographies : Céline Vandenbossche / Impression : Medió - Contres (41) - Tél. 02 54 52 41 00 / Distribution : La poste



Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté de communes Val de Cher Controis s'est agrandie en fusionnant avec celle du Cher à la Loire.

> Vers un plus grand territoire



> Des compétences en évolution

La Communauté de communes a des compétences obligatoires et d'autres optionnelles ou facultatives. Le coeur des missions communautaires est centré sur le développement économique. Pour permettre un aménagement cohérent du territoire et répondre aux besoins des habitants en tenant compte des spécificités locales, les élus définissent le détail des compétences au travers des statuts communautaires. Ils deviennent effectifs une fois validés par l'ensemble des conseils municipaux des 37 communes. Les statuts sont en cours de révision depuis la fusion opérée au mois de janvier et doivent être votés courant 2017.

Développement économique

Le développement économique reste la priorité avec l'aménagement des zones d'activités. Plusieurs zones d'activités poursuivent actuellement leur aménagement pour accueillir de nouveaux porteurs de projets.

Emploi

Les deux Maisons de l'emploi situées à Saint-Aignan et à Selles-sur-Cher continuent d'exercer leurs missions avec des permanences à Contres et de nombreux partenariats comme avec les services des missions locales et de Pôle Emploi.

Aménagement du territoire

Les PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - lire page 23) définiront les grandes orientations en matière d'urbanisme pour les années à venir.

L'instruction des actes et autorisations d'urbanisme (permis de construire, ...) est réalisée par les services communautaires sauf pour les communes de Selles-sur-Cher et de Chémery qui disposent de leur propre service instructeur et de la commune de Meusnes qui bénéficie des services de la DDT (Direction Départementale des Territoires) jusqu'à la mise en place effective du PLUI.

Voirie

La gestion de la voirie des communes appartenant à l'ancienne Communauté de communes du Cher à la Loire leur sera restituée courant 2017.

Tourisme

Le statut des offices de tourisme du territoire sera harmonisé en cours d'année 2017, tout comme leurs outils de travail et de communication. Il y aura à terme un office de tourisme unique avec 3 bureaux d'accueil à Montrichard Val de Cher, Saint-Aignan et Selles-sur-Cher.

Culture

L'école de musique communautaire et les écoles de musique associatives travaillent ensemble pour proposer une offre d'enseignement musical cohérent sur le territoire.

La Communauté de communes encourage les projets culturels seule ou accompagnée de la région Centre Val de Loire dans le cadre d'un PACT (Projet Artistique et Culturel de Territoire).

Enfance jeunesse

Le service Enfance jeunesse s'est étendu et compte aujourd'hui 4 RAM (Relais Assistantes Maternelles) dont 1 itinérant, 3 multi-accueils pour les enfants de 0 à 4 ans, 6 accueils de loisirs pour les enfants jusqu'à 11 ans et 5 accueils pour les jeunes de 11 à 18 ans. D'autres structures existantes sont gérées par des communes ou des associations. Les jeunes habitant l'ancien territoire du Cher à la Loire peuvent continuer à fréquenter les structures de Montrichard Val de Cher et de Pontlevoy pendant les vacances scolaires dans le cadre de l'ancien service commun. La réflexion se poursuit pour proposer une offre globale cohérente à destination des enfants et des jeunes et répondre aux besoins des familles du territoire.

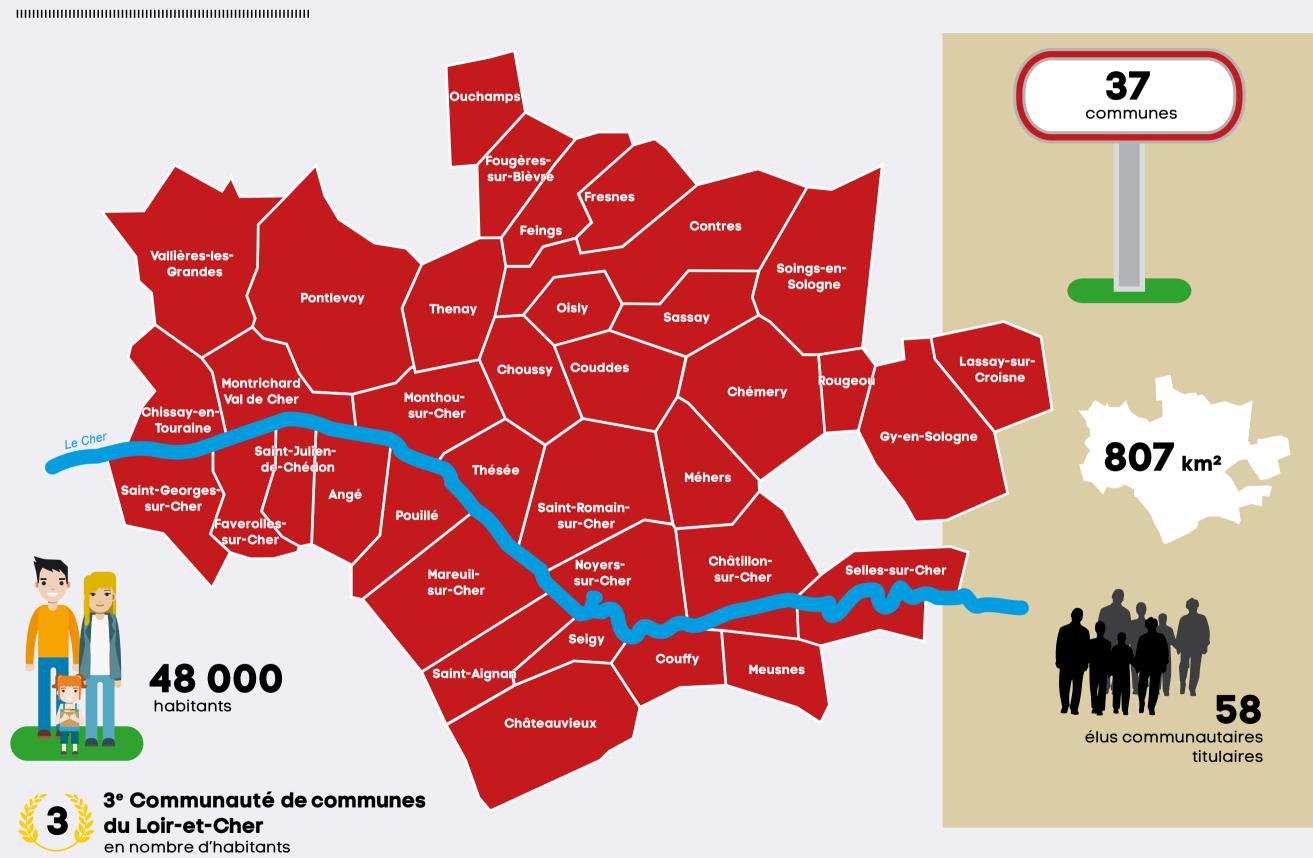
Environnement

La Communauté de communes gère l'assainissement non collectif grâce à son service : le SPANC. Ce service contrôle le bon fonctionnement des installations existantes, des réhabilitations et des nouvelles installations.

La gestion des déchets ménagers est confiée au SMIEEOM (Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Elimination des Ordures Ménagères) et à Val Eco pour la commune d'Ouchamps.

A compter du 1^{er} janvier 2018, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) deviendra une compétence obligatoire pour la Communauté de communes.

Quel territoire?



06

Quels atouts?



ECONOMIE

33 zones d'activités

50 hectares disponibles

2 256 entreprises

30 entreprises de plus de 50 salariés

15 770 emplois

2 maisons de l'emploi



3 appellations fromagères

AOC Selles-sur-Cher / AOC Sainte-Maure / AOC Valencay

4 appellations viticoles

AOC Touraine / AOC Touraine-Chenonceau AOC Touraine-Oisly / AOC Valençay

54 km² de vignes

(soit 75 % des surfaces départementales)

343 km² de surface agricole cultivée

1 filière spécialisée en agroalimentaire



TOURISME, CULTURE & LOISIRS

1 million de touristes par an

monuments et châteaux

1 label Pays d'Art et d'Histoire

1365 kilomètres de sentiers de randonnée



base nautique

1 musée archéologique

2 centres aquatiques

4 écoles de musique





SERVICES PUBLICS

5 multi-accueils et 4 RAM pour les 0-4 ans

9 accueils de loisirs pour les 3-11 ans

7 accueils jeunes pour les 11-18 ans

2 maisons de santé pluriprofessionnelles

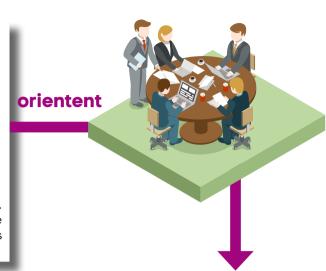
Quel fonctionnement?

1 président

Il est élu par le conseil communautaire. Il prépare et préside les réunions du conseil. Il représente l'exécutif de la Communauté de communes. À ce titre, il met en œuvre les décisions votées par le conseil com-

10 vice-présidents

Ils sont élus par le conseil communautaire. Aux côtés du président, ils sont en charge des domaines de compétences qui leurs sont déléqués.



proposent

14 commissions

Elles sont présidées par le président ou les vice-présidents en fonction du domaine de compétences qui leur est déléqué. Elles élaborent et proposent des projets au bureau ou au conseil communautaire. Elles ont un rôle consultatif.

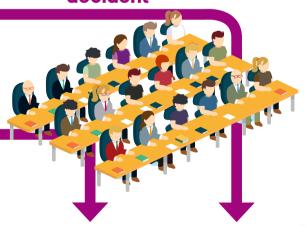
1 bureau

Il est composé de 20 élus communautaires qui prennent des décisions sur les sujets qui lui ont été délégués par le conseil commu-

1 conseil communautaire

Il est composé de 58 élus communautaires issus de chaque conseil municipal des 37 communes de la Communauté. Il est élu au suffrage universel direct pour six ans. Il se réunit une fois par trimestre pour décider des projets à mener par la collectivité et pour voter les décisions.

décident



les services communautaires

Ils mettent en oeuvre les décisions politiques au quotidien.

inter'com - juin 2017 inter'com - juin 2017

Qui sont vos élus communautaires?

PRÉSIDENT



VICE-PRÉSIDENTS



Elisabeth PENNEQUIN Finances et movens généraux Couddes



Francis MONCHET Mutualisation et logement Selles-sur-Cher



Jean-François MARINIER Eau, assainissement, GEMAPI et Monthou-sur-Cher



Claude SAUQUET Culture et vie associative Saint-Aignan



Martine DELORD Ressources humaines et communication Contres



Jacques PAOLETTI Equipements sportifs, PLUI ex périmètre Cher à la Loire, gestion des bâtiments communautaires et santé Saint-Georges-sur-Cher



François CHARBONNIER PLUI ex périmètre Val de Cher Controis, de l'urbanisme et du SCOT Méhers



Enfance jeunesse, action solidaire et sociale Gy-en-Sologne



Philippe SARTORI Tourisme Noyers-sur-Cher



Gens du voyage, voirie et SDTAN (aménagement numérique) Montrichard-Val-de-Cher

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES





Châteauvieux



Châtillon-sur-Cher



Châtillon-sur-Cher



Philippe PLASSAIS Chissay-en-Touraine





Fougères-sur-Bièvre













Montrichard-Val-de-Cher



Noyers-sur-Cher



Noyers-sur-Cher





Montrichard-Val-de-Cher

Ouchamps



Montrichard-Val-de-Cher

Pontlevoy



Pontlevoy



Pouillé



Rougeou







Saint-Georges-sur-Cher



Saint-Georges-sur-Cher



Saint-Julien-de-Chédon Saint-Romain-sur-Cher







Seigy















Thésée













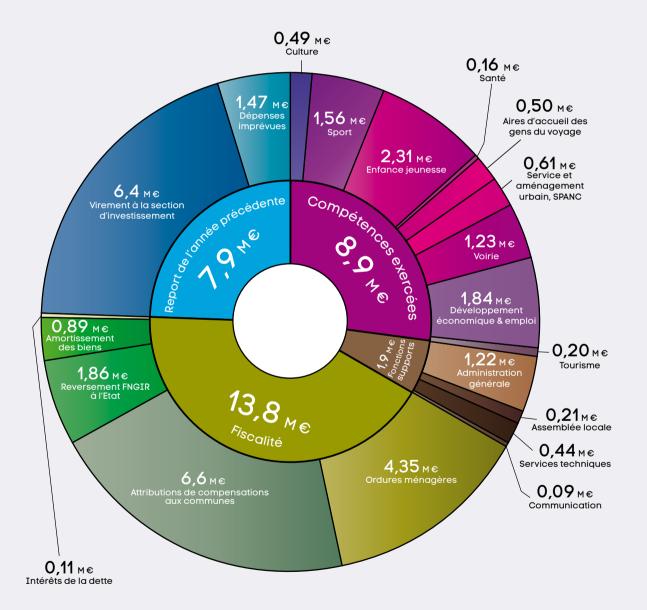


inter'com - juin 2017

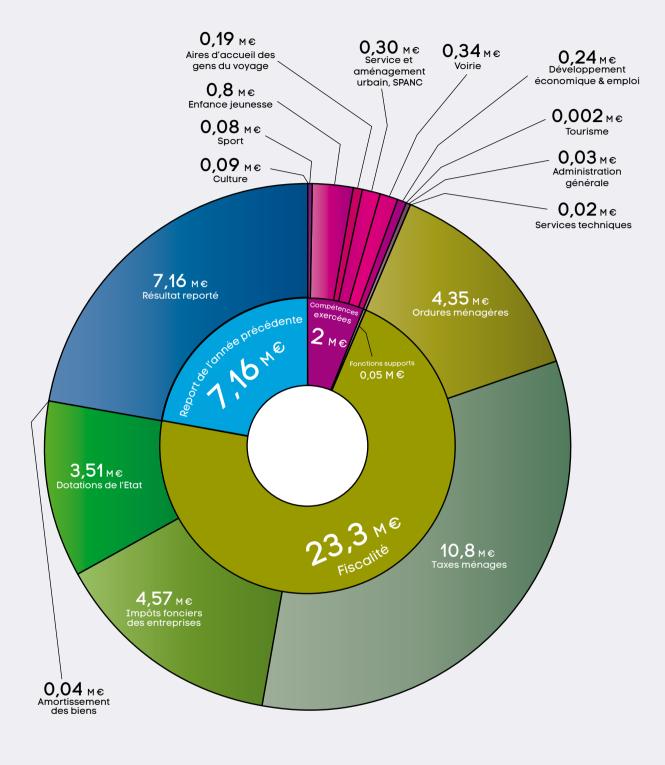
Quel financement?

BUDGET PRINCIPAL 2017

Dépenses



Recettes





52 millions d'euros de budget*

millions d'euros de fonctionnement

millions d'euros d'investissement

*Budget principal et budgets annexes

Économie

Incubateur: deux nouvelles entreprises innovantes

Élément clé du projet Food Val de Loire, l'incubateur aménagé à Contres par la CCI de Loir-et-Cher accueille depuis début avril les ateliers des entreprises Gryo et N'Bread Process.

Des grillons dans l'alimentation

L'entreprise Gryo fabrique depuis début 2017 des barres aux fruits secs et à la farine d'insectes. « C'est en lisant un article sur une étude de l'ONU que l'idée nous est venue » se rappelle Julia Berdugo, dirigeante de l'entreprise. « Les insectes répondent aux enjeux mondiaux en matière d'alimentation, de santé et d'environnement. La production d'insectes nécessite peu de ressources contrairement aux élevages et aux abattages industriels. C'est une alternative éthique pour les personnes qui se soucient de leur environnement. Notre objectif est de démocratiser et de démystifier la consommation d'insectes. Ils représentent une source idéale de protéines, de fer, d'oméga 3 et de vitamines ».

Une gamme végane à base de chanvre et sans insectes est également développée. L'entreprise mise sur le plaisir et la gourmandise tout en proposant des produits nutritifs sains, biologiques, sans sucre ajouté et sans gluten.



L'atelier de production est installé dans l'incubateur situé à Contres : « Nous avons réalisé une étude de tous les incubateurs de France et quelques-uns à l'étranger également. Le pôle Food Val de Loire est vraiment exceptionnel avec une situation géographique idéale, des locaux et des services de qualité et surtout un écosystème économique qu'on ne retrouve nulle part ailleurs » précise Julia Berdugo.

Tenté par cette nouvelle expérience gustative ? Il faudra pour l'instant s'approvisionner à l'étranger. Les barres sont produites en France mais les insectes ne sont pas encore autorisés à la vente pour la consommation humaine. Une autorisation de mise sur le marché est actuellement à l'étude.

N'bread, un procédé breveté

L'entreprise N'Bread process a développé une nouvelle technologie agroalimentaire permettant de transformer des fruits, des légumes ou des plats préparés en un produit texturé, facile à manger, sous une forme se rapprochant d'un pain de mie alvéolé. Olivier Paurd, président de l'entreprise, explique : « Quand nous avons découvert le procédé N'Bread en 2012, le projet Food Val de Loire était encore dans les cartons. En 2013, nous étions l'une des premières entreprises se ralliant au projet. A l'époque, j'avais rencontré l'équipe dans les locaux de la CCI. J'ai tout de suite trouvé les bons interlocuteurs. Notre installation sur ce territoire était une évidence. »

Créée en 2015, N'Bread process n'a pas vocation à produire mais propose son procédé breveté à des entreprises. L'atelier nouvellement implanté à Contres a permis d'installer un laboratoire d'essai et de recherche pour accompagner les clients industriels dans le développement de produits utilisant la technologie N'Bread. L'objectif d'Olivier Paurd est de « déployer la technologie à l'international ». Il précise que « l'outil Food Val de Loire est fondamental et permet de préparer une implantation au plus juste quand on démarre avec une page blanche. On sait que l'on fait des erreurs mais cela permet de ne pas les renouveler à grande échelle et de limiter les risques ». Food Val de Loire permet également aux entreprises d'évoluer dans un groupe commun, soumis aux mêmes problématiques et ainsi d'échanger bonnes pratiques et contacts grâce au cluster (groupement d'entreprises du même secteur d'activités). La première embauche d'un technicien pilote projet promet le début d'une belle histoire.

Économie

ZI des Barreliers : de nouveaux aménagements

La physionomie de la zone industrielle des Barreliers à Contres est en pleine évolution.

Grandmont

Le long du magasin Pulsat, la Communauté de communes a aménagé une voie qui permet de desservir des terrains dont la moitié sont réservés pour des activités artisanales et commerciales. L'autre moitié accueillera 15 logements sociaux de type pavillonaires aménagés par l'office Terre de Loire Habitat.



Vau Robert

Une nouvelle voie interne à la zone industrielle des Barreliers vient d'être aménagée pour commercialiser 12 hectares de terrains pour des artisans ou des commercants. Les travaux ont nécessité des mesures de protection particulières en raison de la présence d'une canalisation de transport de gaz le long de la voirie nouvellement aménagée.

Agroparc

38 hectares de l'agroparc ont été viabilisés. 18 hectares sont réservés à l'entreprise St-Michel et la commercialisation des autres terrains est en cours.

Giratoires

Les carrefours giratoires à côté du magasin Super U et de la route de Selles-sur-Cher ont été aménagés afin d'embellir les entrées de la zone d'activités.

Économie

Des projets à Saint-**Georges-sur-Cher**

......

Une extension de la zone d'activités Les Raimbaudières à Saint-Georges-sur-Cher sera réalisée sur une surface de 10 hec-

tares pour accueillir des activités artisanales et industrielles. Suite à une enquête publique, le permis d'aménager a été déposé en mars 2017 pour des travaux qui débuteront en 2018. ■



EN BREF

Laboratoire in-vitro

A Soings-en-Sologne, la Communauté de communes a construit un nouveau laboratoire in vitro qu'elle loue avec option de rachat à l'entreprise Marionnet. Le bâtiment de 900 m² est composé de cloisons et chambres froides. L'objectif de la société est de continuer à développer des variétés de plantes grâce à ce nouveau laboratoire et de reproduire des plants de palmiers datiers.



ZA de Fresnes

La ZA (Zone d'Activités) de l'Ardilleux a été équipée de l'éclairage public.

ZA de Montrichard Val de Cher

Une réflexion est en cours pour étendre la zone d'activités de Montrichard Val de Cher.

ZA de Pouillé

Un bâtiment d'activités de 500 m² a été construit sur la zone d'activités de Pouillé. Il est loué à la société Saboc, vendeur spécialisé dans les produits pour la viticulture.



Emploi

Grand succès pour l'opération jobs d'été

La sixième édition de l'opération jobs d'été a rencontré un franc succès tant du point de vue des entreprises que des jeunes.

rganisée par les maisons de l'emploi de la Communauté de communes avec le soutien du service Jeunesse et de ses partenaires, la soirée job d'été a permis à une centaine de jeunes de rencontrer dès le mois de mars les entreprises locales qui recherchent des saisonniers.

La biscuiterie St-Michel proposait par exemple des postes sur ses lignes de fabrication. L'entreprise a par ailleurs lancé une campagne de recrutement afin d'embaucher 70 personnes sur des postes pérennes d'opérateurs de fabrication et de conditionnement ainsi que des conducteurs de ligne.

« Quelques jours avant la soirée de rencontre des entreprises, nous avons organisé des ateliers de rédaction de CV, de lettre de motivation et de préparation d'entretien d'embauche » rappelle Bernadette Mandard, responsable de la maison de l'emploi de



Saint-Aignan. « Notre objectif était de préparer les jeunes pour la soirée de recrutement et de mettre toutes les chances de leur côté. »

En complément des offres d'emploi proposées, les jeunes ont pu s'informer sur l'engagement, le volontariat, le BAFA, l'apprentissage, ...

Hôtellerie et restauration : un forum emploi dédié

Les maisons de l'emploi communautaires ont participé au forum spécialisé pour les métiers de l'hôtellerie et de la restauration organisés à Contres par Pôle Emploi. Ce secteur d'activité pourvoyeur d'emploi est toujours à la recherche de personnel, soit pour des postes durables, soit pour des emplois saisonniers.

EN BREF

Gendarmerie de Contres

Des travaux sont actuellement en cours sur le site des anciens locaux de services de la gendarmerie de Contres pour y construire 5 logements destinés aux gendarmes. Ces locaux seront chauffés par la chaufferie au bois de la commune de Contres. La fin des travaux est prévue pour le mois de novembre 2017.



Prévention routière

Fin mars, pendant 3 jours, le Point Information Jeunesse (PIJ) de Contres et l'équipe de l'Espace Jeunes ont organisé la 2^e édition de l'action « Prévention Routière ».

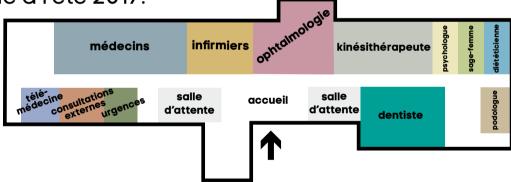
Des ateliers et des outils adaptés aux différentes tranches d'âge ont été proposés pour sensibiliser le jeune public aux règles de sécurité et aux premiers secours. Cette action est réalisée avec le concours de nombreux partenaires (établissements scolaires, association Prévention Routière, sapeurs-pompiers de Contres, gendarmerie, Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher, la MAIF). Elle a pour objectif de prévenir les jeunes usagers des risques et des dangers de la route, quel que soit leur moyen de locomotion.



Santé

Une nouvelle maison de santé

Plusieurs professionnels de santé exerceront au sein de la nouvelle maison de santé communautaire en construction à Noyers-sur-Cher. L'ouverture est prévue à l'été 2017.



ix médecins généralistes (deux à temps plein et quatre à temps partiel), six infirmiers, deux ophtalmologistes, deux kinésithérapeutes, une diététicienne, un psychologue, un podologue, deux dentistes et une sage-femme seront réunis sur un même site.

Implantée sur la zone d'activités « Les Plantes » à Noyers-sur-Cher, la maison de santé d'une surface de 850 m² ouvrira ses portes en juin 2017. « Les horaires d'ouverture permettront une couverture des soins du lundi au samedi de 08 h 00 à 20 h 00 » annonce Philippe Sartori, initiateur du projet. Il précise qu' « un médecin prendra en charge dans la journée les soins urgents non programmés ». Le bâtiment sera également doté d'un local pour les petites urgences, d'une salle de télémédecine et d'un bureau de consultations externes.

Le chantier a été confié à des entreprises locales

pour un coût de construction s'élevant à 1,4 million d'euros hors taxes. L'emprunt contracté par la Communauté de communes pour ce projet sera entièrement remboursé par les loyers versés par le groupement des professionnels exerçant au sein de la maison de santé.

FINANCEMENT

Coût des travaux = 1 435 000 € HT Subventions = 999 000 €

FEADER: 354 645 €
État: 177 322 €
CPER: 70 930 €
Pays: 106 393 €

• Conseil Départemental 41 : 47 292 €

• Commune de Noyers-sur-Cher : 242 314 €

16

Enfance

Micro-crèche et RAM: fin des travaux

bruits de perceuses. L'environnement sonore a changé ces derniers temps à la Balan'Selles, actuelle maison de la petite enfance comprenant la halte-garderie et le RAM à Selles-sur-Cher.

Le bâtiment existant, d'une surface de 300 m², a été divisé en deux espaces distincts pour y aménager une micro-crèche et

Coups de marteaux et un RAM (Relais Assistantes Maternelles). La micro-crèche de 10 places remplacera l'actuelle halte-garderie. Un second dortoir a été créé dans ce nouvel espace. La cour extérieure a également été redessinée.

> Le RAM comporte désormais une salle d'éveil pour l'accueil des ieunes enfants et des assistantes maternelles du secteur lors des matinées d'éveil, un bureau, un local technique et une cour extérieure clôturée.

En réalisant ces travaux, l'objectif de la Communauté de communes est d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et de répondre aux attentes des familles.

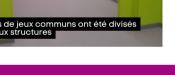
Malgré l'ampleur des travaux réalisés, seulement deux semaines de fermeture durant les vacances scolaires ont été nécessaires. Les autres travaux ont été programmés pour limiter les conséquences de l'impact sur le service rendu aux familles et aux assistantes maternelles.



d'investissement

de subventions

......



EN BREF

Formation psychomotricité

15 assistantes maternelles ont participé au projet psychomotricité organisé au mois de mars par le RAM (Relais Assistantes Maternelles) de Montrichard Val de Cher. Les trois ateliers étaient animés par Florence Veaux, psychomotricienne du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de Blois.

étapes du développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 1 an et le rôle important joué par l'assistante maternelle dans l'accompagnement de l'enfant à ces différents stades.

Lors de la deuxième séance, sous la forme d'un atelier-jeux, les enfants ont exploré le matériel mis à disposition. Les assistantes maternelles ont ainsi découvert en pratique comment respecter et favoriser le développement psychomoteur de l'enfant en utilisant du matériel du quotidien.

Enfin, lors du troisième volet du projet, les participantes ont pu approfondir leurs connaissances avec des éclairages théoriques sur les expériences vécues lors de la séance précédente.

Concert des écoles de musique

Les écoles de musique du territoire se sont retrouvées le samedi 28 janvier pour un concert de flûte. Une représentation commune qui permet de faire un premier pas vers une offre complète La première réunion a présenté les grandes et lisible de l'enseignement musical proposé sur le territoire.



Culture

Les jeunes impliqués dans l'animation culturelle

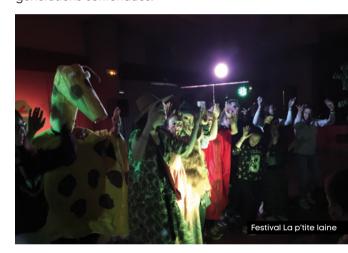
Le Battle TV Show, la p'tite laine festival, harmonicas sur Cher, la tournée des châteaux... Les jeunes du territoire participent activement à l'animation culturelle locale.

Le service Jeunesse de la Communauté de communes accueille au quotidien les jeunes du territoire et les accompagne dans les projets qu'ils souhaitent monter.

À Selles-sur-Cher, les jeunes ont organisé le Battle TV Show, une soirée de cabaret contemporain où les spectateurs sont plongés dans une ambiance de plateau TV. Équipe technique, vidéo, restauration, animations et prestations scéniques, les jeunes étaient au cœur du dispositif pour une soirée pleinement réussie. C'est la même équipe qui s'est également investie dans l'organisation du festival de musique La p'tite laine pour proposer une soirée de concerts organisée par et pour les jeunes de la ville.

À Saint-Aignan, aux côtés des animateurs de la radio studio Zef, les jeunes ont réalisé des interviews des artistes à l'affiche du festival Harmonicas sur Cher. Une révélation pour certains qui ont découvert toute la richesse du métier d'animateur radio et les coulisses de l'organisation d'un festival de renommée internationale.

A Fougères-sur-Bièvre, l'équipe de la ludo-mobile travaille en partenariat avec l'office de tourisme pour organiser la « tournée des châteaux ». Le principe est de proposer une animation autour des jeux surdimmensionnés et des jeux anciens aux touristes qui visitent les châteaux du territoire. Les ieux géants en bois restent les plus prisés, toutes générations confondues.



Jeunesse

Culture geek

......



Depuis le mois de février, l'espace jeunes de Contres propose un projet « culture geek ». Pendant 6 mois, les différents ateliers organisés ont mis la culture geek à l'honneur avec une sortie au festival « Japan Tours », des tournois de jeux vidéo, des films d'animation japonais, des ateliers de robotique, une initiation au manga avec l'intervention d'un mangaka, le pilotage de drones, ...

La soirée festive des Geek awards organisée le samedi 8 juillet signera le point final de ce projet qui aura rassemblé de nombreux jeunes du territoire.

Enfance

Gymnastique pour les tout petits

Monter. Descendre. Sauter. S'accroupir. Ramper. C'est en suivant le parcours créé par Stéphane Armengol, éducateur sportif pour la Communauté de communes, que les ieunes enfants fréquentant le RAM* avec leur assistante maternelle prennent goût à la gymnastique tout en s'amusant.

« Les enfants adorent suivre ce parcours très ludique. Les objets du quotidien sont détournés de leur usage pour devenir des obstacles à contourner ou à escalader. Un lit de bébé devient un panier de basket, une table se transforme en tunnel, ... » explique Maryline Roussel, animatrice du RAM du secteur de Contres. « Les enfants s'exercent pour leur développement moteur en travaillant l'équi-



libre, les déplacements, la coordination des mouvements, ... en fonction de leur âge et de leurs capacités. » précise Stéphane Armengol. Cet atelier est proposé un vendredi matin par mois au RAM de Contres et au RAM de Saint-Aignan.

Services communautaires

De nouveaux locaux pour les services techniques communautaires

Les services techniques de la Communauté de communes ont intégré de nouveaux locaux depuis avril 2017.



Avec la fusion des services des Communautés de communes Val de Cher Controis et Cher à la Loire, une réorganisation des bureaux était nécessaire. Les services techniques en charge des bâtiments et des équipements communautaires, des zones d'activités et de l'assainissement non collectif sont regroupés dans un bâtiment voisin du siège de la Communauté de communes, au 10 rue de la Fosse Mardeaux à Contres. Un ascenseur a été installé pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite.

* Relais Assistantes Maternelles

Sport

Un nouveau gymnase à Montrichard Val de Cher

Le gymnase communautaire de Montrichard Val de Cher prend forme et les travaux avancent à un rythme soutenu.

Situé sur les hauteurs de la ville à côté de l'espace culturel dont il partage le parking, le gymnase abrite des gradins pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes. Le bâtiment d'une surface de 1600 m² a été construit en 12 mois. Le coût des travaux s'élève à 1,7 million d'euros (dont 1 million d'euros de subventions). La réception du chantier est prévue le 30 juin 2017 afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2017-2018 ainsi que la saison sportive. ■



Tourisme

Cher & canal de Berry à vélo

canal de Berry à vélo est défini depuis septembre 2016. Cette vélo route de 67 km suit le Cher de Montrichard Val de Cher à Mennetou-sur-Cher. Dans un premier temps, l'itinéraire sera complété par six boucles. Les circuits ont été choisi en fonction de leur intérêt touristique (sites naturel, ...), de la sécurité et du confort des cyclistes. L'ensemble des vélo routes (Châteaux à vélo,

Le tracé principal du Cher & Loire à Vélo, ...) devraient à terme être interconnectés.

Les travaux seront réalisés par portions et s'étaleront jusqu'en 2021. Le coût de l'aménagement de l'itinéraire principal est estimé à 6.9 millions d'euros. 40 % des travaux seront financés par la Région Centre Val de touristiques, patrimoine bâti et Loire, 40 % grâce à des fonds européens et les 20 % restant par les Communautés de communes Val de Cher Controis et du Romorantinais et Monestois. Les retombées économiques et touristiques attendues permettront d'amortir l'investissement nécessaire comme c'est le cas pour la Loire à vélo. Ce proiet de grande ampleur est piloté par le Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais. Il permettra de valoriser les sites du territoire à explorer au travers des itinérances douces.



Tourisme

Une saison 2017 connectée

L'office de tourisme communautaire a démarré la saison 2017 avec un plan d'action s'appuvant sur les tendances actuelles du tourisme.

C'est désormais smartphone en main que les touristes explorent un territoire. Informations pratiques, idées de visite, réservation d'une chambre, menu des restaurants, circuits de balades, tous ces services et renseignements doivent être trouvés facilement et rapidement. Pour répondre à ces nouveaux usages, l'office de tourisme Val de Cher Controis développe un plan d'action tourné vers les outils numériques.

Avec la mise en place d'un site Internet adapté ou d'une application, Philippe Sartori, vice-président en charge du tourisme à la Communauté de communes estime qu' « il est essentiel de proposer une connexion de qualité ». C'est d'autant plus vrai en milieu rural où la couverture du réseau mobile n'est pas pleinement efficace. « L'accès au WiFi

est gratuit dans nos deux maisons du tourisme à Saint-Aignan et à Selles-sur-Cher. Nos visiteurs peuvent également recharger leur smartphone gratuitement ou encore se connecter avec une tablette mise à leur disposition » explique Émilie Moussard, animatrice numérique pour l'office de tourisme. Le développement du WiFi territorial est la prochaine étape. L'objectif est de proposer des points de connexion dans des lieux publics, certains sites touristiques et chez les hébergeurs. Les premiers points WiFi seront mis en place pour la saison

2017. L'internaute sera reconnu automatiquement à chaque point WiFi. C'est un proiet important pour rendre la destination attractive et satisfaire les visiteurs avec un service de qualité.



Environnement

De nouveaux représentants pour la gestion des déchets

Mercredi 29 mars 2017, les nouveaux représentants du conseil communautaire au sein du SMIEEOM (Syndicat Mixte Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Ordures Ménagères du Val de Cher) ont élu comme président Éric Martellière, maire de Fougères-sur-Bièvre.

Quatre vice-président ont également été élus par les membres du syndicat :

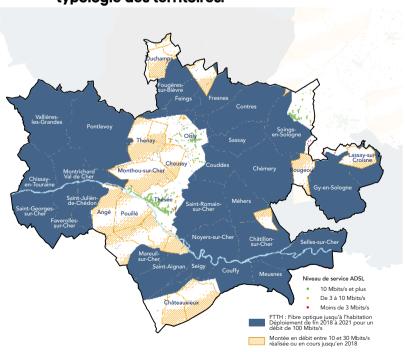
- Xavier Trotignon, représentant le secteur de Saint-Aignan, viceprésident aux finances
- Jean-Louis Berthault, représentant le secteur de Montrichard Val de Cher, vice-président aux déchetteries
- Karine Michot, représentant le secteur de Contres, vice-présidente à la collecte
- François Gautry, représentant le secteur de Selles-sur-Cher, vice-président au centre de

A noter également que douze membres ont été élus afin de composer le nouveau bureau du syndicat.

Technologie

Le très haut débit : ce qui va changer

Le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Loir-et-Cher Numérique, constitué du Conseil régional, du Conseil départemental et de l'ensemble des intercommunalités, s'est engagé à faire bénéficier tous les Loir-et-Chériens du haut ou du très haut débit d'ici à 2021. Un programme de déploiement est en cours via différentes technologies selon la typologie des territoires.



L'évolution du débit se fera selon trois dispositifs:

- La fibre optique jusqu'à l'habitation (FTTH) déployée de fin 2018 à 2021.
- La montée en débit, en cours d'aménagement jusqu'en 2018.
- La connexion par satellite disponible depuis janvier 2017 pour les habitations qui ne pourront bénéficier ni de la fibre optique, ni de la montée

En 2021, 98,7 % des habitants bénéficieront de connexions d'au moins 10 Mbits/s et 1,3 % de connexions comprises entre 3 et 10 Mbit/s. Le Passeport numérique avec la connexion par satellite permettra à tous d'obtenir une connexion de 10 Mbit/s.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.val2c.fr-rubrique Grands projets

Urbanisme

Urbanisme: de nouveaux règlements pour 2020

Deux PLUI* sont en cours de réalisation par la Communauté de communes Val de Cher Controis. Deux PLUI pour deux secteurs géographiques issus des anciens territoires communautaires fusionnés au 1er ianvier 2017.

ans trois ans, au terme de la procédure, le PLUI définira le droit du sol et les rèales d'urbanisme sur le territoire. Il déterminera les enjeux de son aménagement pour les 10 ans à venir. Ce dernier est élaboré à une échelle intercommunale. Les communes concernées travaillent ensemble pour un développement équilibré et solidaire du territoire. Il remplacera les actuels documents d'urbanisme communaux.

La Communauté de communes Val de Cher Controis a la spécificité d'avoir deux PLUI en cours de réalisation sur un unique territoire. Le périmètre actuel de l'intercommunalité est issu de la fusion de l'ex-Val de Cher Controis et de l'ex-Cher à la Loire au 1er janvier 2017, deux intercommunalités qui avaient déjà commencé l'élaboration de leur PLUI.

La fusion ayant eu lieu après la phase de diagnostic pour l'un et lors de la phase projet pour l'autre, la fusion des procédures aurait grandement ralenti leur élaboration. Pour autant, des convergences existent dans la définition de certains enjeux. François Charbonnier et Jacques Paoletti, tous deux vice-présidents chargés respectivement du PLUI ex-Val de Cher Controis et du PLUI ex-Cher à la Loire, tra-



vaillent à la cohérence des deux futurs documents d'urbanisme du territoire.

Au niveau national, l'objectif est de privilégier la densification des bourgs et de préserver les espaces agricoles. Ainsi, le PLUI impactera de façon importante les habitants du territoire et la délivrance des actes d'urbanisme et notamment les permis de construire.

C'est pour cette raison que son élaboration se fait en étroite collaboration avec les personnes publiques associées qui accompagnent les élus dans leurs réflexions et dans le cadre d'une concertation la plus large possible au travers :

- de réunions publiques
- d'ateliers de concertation

(échanges avec le monde économique, agricole, touristique)

- d'articles dans les bulletins municipaux et communautaires
- de registres de concertation
- d'une rubrique PLUI sur le site internet www.val2c.fr
- d'une exposition avec des panneaux explicatifs
- d'une adresse courriel dédiée : plui@val2c.fr

Le PLUI doit aussi être regardé comme le projet de territoire de la nouvelle intercommunalité. Il inscrit des ambitions fortes en matière de services à la personne et marque une politique volontariste pour le développement économique et touristique.

* Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Fiscalité

Impôts locaux : pas d'augmentation par la Communauté de communes

« Les impôts ont augmenté sur la Communauté de communes et c'est inadmissible », telle est la réflexion qui est très régulièrement adressée au Président de la Communauté de communes Val de Cher Controis tant par les élus que par les habitants.

Le Président Jean-Luc Brault souhaite rappeler que dans son article 10, le budget primitif 2016 du département fixe à 24,40 % le taux de la taxe foncière contre 19,52 % l'année précédente, soit une augmentation de 25 %. Cette

imposition, fixée par le conseil départemental a été votée à l'unanimité par les 22 conseillers départementaux de Loir-et-Cher appartenant à la majorité départementale sous la présidence de Maurice Leroy en séance du 24 mars 2016 consacré au débat sur le budget primitif.

À ce titre, le Président Jean-Luc Brault qui réserve tout commentaire sur ce vote, décline toute responsabilité dans la répercussion de ce taux sur les foyers de la Communauté de communes et encourage celles et ceux qui le souhaitent à étudier attentivement leur avis d'imposition et à se rapprocher des conseillers départementaux de leur canton respectif afin qu'ils soient en mesure de leur apporter des réponses concrètes à leurs légitimes interrogations.



Économie

Soutien à l'économie rurale

La Communauté de communes Val de Cher Controis est classée Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) au 1^{er} juillet 2017 : un atout supplémentaire pour l'attractivité du territoire et l'incitation à la création d'entreprises.

Par un arrêté du 16 mars 2017, les 37 communes composant la Communauté de communes Val de Cher Controis ont été classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) à compter du 1^{er} juillet 2017.

Ce classement permet aux entreprises ou aux particuliers de notre territoire de bénéficier de mesures d'allègement en matière d'impôts sur le revenu ou des sociétés, de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et de taxe foncière.

Toutefois ces exonérations sont soumises à des conditions strictes. En conséquence, pour tout début d'activité, il est conseillé et même recommandé d'interroger l'administration fiscale sur le bien-fondé des demandes.

Les entreprises créées ou reprises peuvent bénéficier d'un régime d'exonération de leurs bénéfices

pendant une période de huit ans : exonération totale pendant 5 ans, 75 % la 6° année, 50 % la 7° année, 25 % la 8° année.

L'exonération est réservée aux entreprises soumises de plein droit ou sur option à un régime réel d'imposition (ce qui exclut les micro-entreprises), reprises ou créées qui exercent une activité industrielle, commerciale, artisanale ou une activité professionnelle non commerciale, qui emploient moins de 11 salariés, dont le capital n'est pas détenu à plus de 50 % par d'autres sociétés et qui ne sont pas créés dans le cadre d'activités préexistantes.

A compter du 1^{er} juillet 2017, le questionnaire de la DDFiP (Direction Départementale des Finances Publiques) sera disponible sur www.val2c.fr

Agenda culturel

FESTIVAL

JAZZ EN VAL DE CHER Du 16 au 21 juillet 2017

Festival de musique jazz

32° FESTIVAL DE PONTLEVOY

Du 16 au 30 juillet 2017 Pontlevoy

Festival de musique classique

LES ZYGOPHONIES

Vendredi 18 et samedi 19 août 2017 Fougères-sur-Bièvre

Festival de musique et d'humour

LES ARTS DANS LA RUE

Samedi 26 et dimanche 27 août 2017 Contres

Festival tout public

BLUES À CHÂTEAUVIEUX

Dimanche 30 septembre 2017 Châteauvieux

Stage de blues Concert de Bo Weavil en 1^{ère} partie suivi de Nolapsters

REQUIEM DE MOZART Dimanche 1er octobre 2017 -

16 h Eglise Sainte Croix à Montrichard Val de Cher

Concert d'exception

VENTS D'AUTOMNE

Samedi 18 et dimanche 19 novembre 2017 Salle des fêtes de Seigy

L'opéra est à l'honneur pour la 5^è édition du festival

CINÉMA

CINÉMA EN PLEIN AIR

Jeudi 3 août 2017 Couffy - Parc de la mairie Charlie et la chocolaterie

THÉÂTRE

LE DERNIER SONGE DE SHAKESPEARE

20, 21, 22, 27, 28 et 29 juillet 2017 au Théâtre du Grand Orme à Feings & 8 septembre 2017 au Château de Chémery

Pièce de théâtre

CHAQUE CHOSE EN SON TEMPS

Jeudi 3 août 2017 - 21 h Château de Chémery

Pièce de théâtre

LE JOUR DE LA NUIT

Samedi 14 octobre 2017 -20 h 30

Châteauvieux

Animation de théâtre en balade nocturne

CONCERTS

FUOCO E CENERE : DIVAGATIONS VENITIENNES

Vendredi 15 septembre 2017 - 20 h 30 Eglise Saint Denis à Lassaysur-Croisne

Concert de musique baroque

FLASHS MOBS A CAPPELLA

30 septembre, 1er, 21 et 22 octobre 2017 Lieux sur www.lamarelle.eu

Série de concerts éclairs par la chœur de chambre de la Marelle

CONFÉRENCES

LES FÉES ONT-ELLES EXISTÉ?

Mercredi 12 juillet 2017 - 20 h Salle des fêtes de Thenay

Conférence par Jean-François Martine, historien d'art

ÉVOLUTION SUR LE REGARD DES FÉES

Mercredi 26 juillet 2017 - 20 h Salle des fêtes de Thenay

Conférence par Jean-François Martine, historien d'art

LA DOULEUR DANS L'ART

Mardi 10 octobre 2017 à l'hôpital de Saint-Aignan & Mercredi 11 octobre à l'hôpital de Montrichard Val de Cher

Conférences par Jean-François Martine, historien d'art, organisées dans le cadre des journées mondiales des soins palliatifs

SPORT

TRAIL ET RANDO DE BEAUVAL

Dimanche 9 juillet 2017 Saint-Aignan et Selles-sur-Cher

Course à pied, marche nordique et randonnée en pleine nature

TERROIR

MISS VIGNOBLE

Samedi 4 novembre 2017 Noyers-sur-Cher - Salle de réception du magasin Facile -ZA Les plantes

Élection de miss vignoble



Ces événements sont soutenus par la Région Centre Val de Loire et / ou la Communauté de communes Val de Cher Controis.

Testez vos connaissances

Connaissez-vous votre nouvelle Communauté de communes?

Combien de communes la Communes Val de Cher Controis compte-t-elle?
Quelle est la commune la plus peuplée ?
☐ Montrichard Val de Cher☐ Contres☐ Selles-sur-Cher
Combien d'habitants vivent sur le nouveau territoire communautaire ?
□ 22 000 □ 48 000 □ 65 000
En nombre d'habitants, quel rang occupe la Communauté de communes au niveau départemental ? 1 er 3 è 5 è
Sur combien de km² la Communauté de communes s'étend-t-elle ? 458 km² 623 km² 807 km²

Combien d'entreprises le

• territoire compte-t-il?

Parmi ces festivals, lesquels ont lieu sur le territoire ? Jazz en Val de Cher Jazz in Cheverny Terres du son Les zygophonies Parmi ces produits, un seul n'est pas élaboré sur le territoire. Saurez-vous dire leauel? ☐ Fromage de Chèvre AOC Sainte-Maure Vin Touraine Noble Joué ☐ Vin Touraine Oisly Parmi ces services, un seul n'est Parmi ces sei vices, an occupant pas géré par la Communauté de communes. Lequel? ☐ Maison de l'emploi de Saint-Aignan Office de tourisme de Selles-sur-Cher Maison de santé de Contres Collège de Montrichard Val de Cher Parmi ces monuments, un seul Parmi ces monamento, an analysis n'est pas situé sur le territoire Val de Cher Controis. Retrouvez leauel. ☐ Le château du Moulin ☐ Le château de Chenonceau

1. 37 / 2. Selles-sur-Cher / 3. 48 000 / 4. 3 $^{\circ}$ / 5. 807 km² / 6. 2 256 / 7. Jazz en Val de Cher et Les zygophonies / 8. Vin Touraine Moble Joué / 9. Collège de Montrichard Val de Cher / 10. Le château de Chenonceau

☐ Le site archéologique des Mazelles

☐ La chapelle Saint-Lazare

Kebouses:

INFOS PRATIQUES

Contacts utiles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

15 A rue des entrepreneurs 41 700 Contres

Tél. 02 54 79 15 50 contact@val2c.fr www.val2c.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Maisons de l'emploi

• Permanence de Contres : 02 54 74 58 11

• Saint-Aignan : 02 54 75 42 63

• Selles-sur-Cher: 02 54 96 33 23

Pôles petite enfance | 0-3 ans

CONTRES

• RAM*: 02 54 58 89 20

• Multi-accueil: 02 54 78 17 76

MONTRICHARD-VAL-DE-CHER

• RAM*: 02 54 71 81 25

SAINT-AIGNAN

• RAM*: 02 54 75 25 26

• Multi-accueil: 02 54 32 80 78

SELLES-SUR-CHER

• RAM*: 02 54 97 65 04

• Multi-accueil: 02 54 95 71 90

* RAM : Relais Assistantes Maternelles

Accueils de loisirs | 3-11 ans

• Châtillon-sur-Cher: 06 12 73 60 18

• Contres: 02 54 79 04 58

• Noyers-sur-Cher: 02 54 75 96 15

• Saint-Aignan : 02 54 71 22 36

• Selles-sur-Cher: 02 54 97 54 68

• Soings-en-Sologne: 02 54 98 70 50

Accueils jeunes | 11-18 ans

• Contres: 02 54 74 58 11

• Fougères-sur-Bièvre : 02 54 33 22 68

• Novers-sur-Cher: 02 54 75 96 15

• Saint-Aignan : 02 54 75 27 02

• Selles-sur-Cher: 02 54 97 40 72

SPANC (Service Public d'Assa

02 54 79 15 50 / 06 70 84 31 29

Office de tourisme

• Montrichard Val de Cher: 02 54 32 05 10

• Saint-Aignan: 02 54 75 22 85

• Selles-sur-Cher: 02 54 95 25 44

École de musique

• Contres: 07 78 82 03 16

Centres aquatiques

• Contres: 02 54 58 59 60

• Faverolles-sur-Cher: 02 54 71 74 75

Maisons de santé

• Contres: 02 54 46 59 00



2 256

2 938

□ 3 622

Retrouvez toutes les informations de la Communauté de communes Val de Cher Controis sur

www.val2c.fr



ACTUALITÉS DU TERRITOIRE

AGENDA DES MANIFESTATIONS

INFOS PRATIQUES

Angé / Châteauvieux / Châtillon-sur-Cher / Chémery / Chissay-en-Touraine / Choussy / Contres / Couddes / Couffy / Faverolles-sur-Cher / Feings / Fougères-sur-Bièvre / Fresnes / Gy-en-Sologne / Lassay-sur-Croisne / Mareuil-sur-Cher / Méhers / Meusnes / Monthou-sur-Cher / Montrichard-Val-de-Cher / Noyers-sur-Cher / Oisly / Ouchamps / Pontlevoy / Pouillé / Rougeou / Saint-Aignan / Saint-Georges-sur-Cher / Saint-Julien-de-Chédon / Saint-Romain- sur-Cher / Sassay / Seigy / Selles-sur-Cher / Soings-en-Sologne / Thenay / Thésée / Vallières-les-Grandes



Flashez le QR code avec votre smartphone et visitez le site Internet de la Communauté de communes.

